



Le 20 juillet 2023 à 20 heures, en mairie, s'est réuni le conseil municipal sous la présidence de Monsieur Luc EVERAERE, Maire.

- L. EVERAERE, Maire

- Présents : D. DEWYNTER, P. LICOUR, K. NEFFE, C. BECK, L. BOUCKAERT, F. DEKEISTER, B. FOULON, A. IOOS, G. LANGLOIS, P. NOVELLE, V. POLLET ;

Excusé(s) : JC. PONSIN qui a donné pouvoir à D. DEWYNTER, A. DEBRUYNE, O. WIART.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Date de la convocation : 13 juillet 2023

Le conseil municipal désigne B. FOULON comme secrétaire de séance.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 16 juin 2023.

2) Vente de la maison de Pontcarré

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 18 mars 2022 par laquelle le conseil a souhaité la mise en vente du bien détenu en copropriété avec les communes de Bollezeele et Arnèke et situé sur la commune de Pontcarré.

Le bien étant dorénavant libre de toute occupation, les maires des trois villages se sont rendus sur place et ont pu se renseigner auprès de la mairie de Pontcarré et aussi rencontrer un investisseur qui était intéressé.

L'offre formulée en 2022 par Monsieur Robert DAO de 750 000€ a été confirmée par une offre d'achat rédigée le 13 juillet 2023.

Le Conseil Municipal décide donc à l'unanimité la vente du bien sis 97 grand rue 77135 Pontcarré au prix de 750 000€ nets vendeur tout en maintenant la charge de l'entretien de la sépulture des grands-parents paternels de Monsieur Vanhersecke, les Vanhersecke-Luttun (emplacement A 515), conformément aux volontés testamentaires du 12 juillet 2000 du donateur.

Questions et Informations Diverses.

La commune a procédé au remplacement du véhicule communal.

La séance est levée à 20 h 35.